

UR.

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

Dossier DP 78362 26 00056

Déposé le : **07/05/2026**

Complété le : **07/05/2026**

Affiché le : **21/05/2026**

DESTINATAIRE :

Objet des travaux : **Réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur (ITE) du bâtiment : Pose de panneaux en polystyrène expansé (PSE) de 14 cm d'épaisseur sur façades extérieures. La finition prévoit un changement de couleur par rapport à l'existant, avec l'application d'un enduit extérieur taloché de teinte RAL : 06E ton pierre, de la marque SOLTHERM.**

GROUPE OBSIDIAN
Monsieur BENSIMHON Natanel
10 Rue de Penthievre
75008 Paris

Adresse du terrain :

20 Rue Gabriel Péri
78711 Mantès-la-Ville

Référence(s) cadastrale(s) : **AS304, AS508**

Dossier suivi par :

Julie DINIS (06 22 81 38 57 - julie.dinis@gpseo.fr)

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

**CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION
À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE
délivré par le Maire au nom de la commune**

Le Maire de la commune de MANTES-LA-VILLE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **BENSIMHON Natanel, GROUPE OBSIDIAN** enregistrée sous le numéro **DP 78362 26 00056** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **08/06/2026**.

Le dossier a été transmis le **11/06/2026** au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A MANTES-LA-VILLE, le 11 juin 2026.

Le Maire de MANTES-LA-VILLE



Sami DAMERGY